Outils de réussite

Votre guide des programmes et services du CSA

Le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA)
une initiative fédérale–provinciale–territoriale

British Columbia
Alberta
Gouvernement de la Saskatchewan
Manitoba
Ontario
Québec
Government of Newfoundland and Labrador
Nova Scotia / Nouvelle-Écosse
New Nouveau Brunswick
Île-du-Prince-Édouard Canada
Yukon Gouvernement
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut
Canada

VOUS FAITES LA DIFFÉRENCE

En qualité de producteur, vous êtes le fer de lance d'une industrie qui produit des ventes de 130 milliards de dollars chaque année et qui touche la vie de tous les Canadiens et Canadiennes, d'un bout à l'autre du pays. Il va sans dire que votre réussite est importante pour vous et votre famille, mais également pour votre collectivité et toute la population canadienne.

Afin de vous aider à dominer la situation dans le monde des affaires très concurrentiel d'aujourd'hui, nous mettons à votre disposition une trousse sur les programmes et services du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). Le CSA est un plan national créé en partenariat avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Il vise à instaurer un environnement qui vous permettra, à vous et aux générations à venir, de réussir et de développer une industrie agroalimentaire prospère qui fera l'envie du monde.

Voici un survol rapide de quelques-uns des programmes et des services offerts à l'échelle du Canada dans le cadre du CSA. Il existe également bon nombre de programmes provinciaux et territoriaux visant à combler d'autres besoins spécifiques.

Pour connaître tous les programmes du CSA, consultez le site **www.agr.gc.ca/lecanadaentete**, ou communiquez avec votre ministère provincial ou territorial de l'Agriculture.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2006

This publication is also available in English under the title:
Tools for Success - A Producer's Guide to APF Programs and Services
N° AAC 10160F

GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE (GRE)

Toutes les entreprises ont leurs risques inhérents et la production d'aliments connaît certainement sa part de hauts et de bas. Les programmes de GRE peuvent contribuer à aplanir les soubresauts et vous aider à maintenir votre entreprise sur la bonne voie.

PROGRAMMES

Le ***Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)*** offre une stabilisation et une protection contre les catastrophes tout en prémunissant contre les baisses de revenu, qu'elles soient mineures ou importantes.

Pour savoir comment accéder à ce programme dans votre région, communiquez avec l'Administration du PCSRA en composant sans frais le **1 866 367-8506**, ou consultez le site Web du programme à l'adresse **www.agr.gc.ca/caisprogram**.

L'Assurance-production (AP) offre une protection contre les pertes de récoltes causées par des catastrophes naturelles comme les mauvaises conditions météorologiques, les insectes et les maladies. Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec votre bureau local de l'Assurance-production.

Le ***Programme d'avances printanières*** et le ***Programme des paiements anticipés*** viennent compléter les deux programmes précités en vous aidant à équilibrer vos liquidités au début ou à la fin de la période de végétation.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre association de producteurs ou avec le gestionnaire de programme, Programmes des paiements anticipés, en composant sans frais le **1 888 346-2511**, ou consultez le site **www.agr.gc.ca/gre**.

ENVIRONNEMENT

Il faut accorder beaucoup de mérite aux producteurs qui ont pris à coeur leurs responsabilités en matière de bonne gérance de leurs terres, surtout qu'ils doivent composer avec les facteurs environnementaux associés à l'exploitation agricole plus intensive d'aujourd'hui. Par ailleurs, comme les consommateurs affichant un intérêt grandissant à l'égard du lien entre l'environnement et leurs aliments, les producteurs et les établissements de transformation peuvent acquérir un avantage concurrentiel en témoignant de leur engagement à protéger l'environnement. Les programmes environnementaux mettent à votre portée une capacité encore plus grande de respect de l'environnement.

PROGRAMMES

La ***planification environnementale à la ferme*** vous aidera à évaluer les avantages et les risques environnementaux de votre ferme et à élaborer un plan d'action. Les producteurs dressent leurs plans en participant à des ateliers ou à des consultations individuelles, et ces plans sont adaptés à chaque exploitation agricole. Une fois votre plan approuvé, vous pouvez être admissible à un soutien technique et financier sous le régime du ***Programme national de gérance agroenvironnementale*** et du ***Programme de couverture végétale du Canada*** en vue de la mise en oeuvre de pratiques de gestion bénéfiques dans votre ferme. Il est important de vous doter d'un plan environnemental à la ferme pour la rentabilité de votre exploitation étant donné les avantages possibles découlant de la diminution des coûts agricoles et de l'augmentation de votre efficience générale.

Pour savoir qui exécute ces programmes dans votre région, composez sans frais le **1 800 667-8567**, ou consultez le site **www.agr.gc.ca/enviro**.

RENOUVEAU

L'adaptabilité est la marque de distinction des producteurs d'aujourd'hui. Prenez connaissance des nouvelles idées et approches proposées pour les projets d'affaires agricoles ou autres qu'offrent les programmes de renouveau du CSA. Ou profitez des possibilités à valeur ajoutée pour percer de nouveaux marchés. Quelle que soit votre expérience, un point de vue extérieur à votre entreprise peut parfois s'avérer la clé de la réussite.

PROGRAMMES

Les ***Services canadiens de développement des compétences en agriculture (SCDCA)***. Les SCDCA vous aident, de même que votre conjoint(e), à obtenir de l'aide pour accroître la compétitivité et la rentabilité de votre entreprise en faisant évaluer vos compétences et en vous donnant accès à la formation dont vous avez besoin en matière de gestion de l'entreprise, de comptabilité, de finances et de gestion des ressources humaines tant à la ferme qu'à l'extérieur de celle-ci. Les SCDCA ciblent les agriculteurs débutants et ceux dont le revenu familial net est inférieur à 45 000 $.

Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC). Des spécialistes financiers qualifiés peuvent vous aider à évaluer votre situation financière, à vous fixer des buts et à élaborer des plans qui vous permettront d'atteindre ces objectifs grâce au Programme d'évaluation de l'exploitation agricole et aux Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes.

Planification et évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEEPVA). Ce programme assume le coût des services d'un professionnel en planification d'entreprise qui fait des évaluations de faisabilité et élabore des plans d'affaires globaux pour des entreprises spécifiques à valeur ajoutée. Par exemple : la production de panneaux de fibres à partir de chanvre ou de paille et la conversion de déchets d'origine animale en électricité propre et renouvelable.

Site Web sur les critères de réussite et les services agricoles. Ce service sur Internet constitue un outil interactif qui vous aidera à mesurer le rendement et le potentiel de rentabilité de votre ferme en les comparant à ceux d'autres exploitations qui sont semblables à la vôtre en ce qui a trait à la taille, à la spécialisation et à la région.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le bureau des Services canadiens du renouveau en agriculture en composant sans frais le **1 866 452-5558**, ou consultez le site **www.agr.gc.ca/renouveau**.

SALUBRITÉ ET QUALITÉ DES ALIMENTS

Vous voulez les meilleurs produits possibles pour votre table. Les consommateurs aussi. Nous sommes tous déterminés à faire en sorte que les aliments produits au Canada continent de figurer parmi les produits les plus salubres et de la meilleure qualité au monde. À cette fin, le Canada met en place des systèmes nationaux homogènes de salubrité des aliments à la ferme et dans l'ensemble du circuit – de la ferme à l'assiette. Les programmes de salubrité et de qualité des aliments aideront les producteurs et les établissements de transformation à promouvoir l'image de marque du Canada comme pays de choix en production alimentaire.

PROGRAMMES

Le ***Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA)***. Grâce à des partenariats entre les gouvernements du Canada et les organismes nationaux du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, l'objectif global de ce volet est de concevoir et de contribuer à mettre sur pied des systèmes de contrôle de la qualité et de la salubrité des aliments qui sont reconnus par les gouvernements, et ce partout dans le circuit alimentaire.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le directeur de la Division de la salubrité et de la qualité des aliments au **(613) 759-1000**, ou consultez le site **www.agr.gc.ca/sqa**.

SCIENCE ET INNOVATION

Parfois, le fait de maintenir son avance sur les autres peut vous conférer l'avantage concurrentiel que vous recherchez. Qu'il s'agisse de composer avec les problèmes causés par la nature, ou de trouver de nouveaux débouchés pour les produits non alimentaires, les programmes d'innovation peuvent vous aider à profiter de technologies nouvelles et émergentes et à accroître votre rentabilité.

PROGRAMMES

Le ***Programme Agri-Innovation.*** Son objectif est d'aider des organismes tels les coopératives, les groupements de producteurs, les entreprises agricoles et d'autres en finançant des projets de démarrage qui accélèrent l'innovation et la commercialisation. À titre d'exemples de projets, citons les centres d'innovation, le mentorat d'affaires et les projets pilotes de transformation.

Le ***Programme de courtage.*** Le programme offre un soutien aux organismes qui, en tant que « courtiers », désirent prospecter des débouchés en nouant des liens dans des composantes nouvelles et existantes du marché et entre l'industrie, le gouvernement et les universités.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le coordonnateur de la science et de l'innovation du CSA au **(613) 759-7798**, ou consultez le site **www.agr.gc.ca/innovation**.

EN GUISE DE CONCLUSION...

En qualité de producteur net d'aliments qui désire se tailler une place sur les marchés internationaux actuels, le Canada doit faire sentir sa présence sur la scène mondiale. Une participation plus active aux programmes et aux services décrits dans cette brochure devrait permettre aux intérêts agroalimentaires canadiens de se faire entendre davantage, ce qui se transposera en avantages sur les concurrents dans les marchés internationaux. Le renforcement de l'industrie canadienne nous met en situation de tirer parti de l'image positive que projette le pays partout dans le monde, de mieux faire connaître les produits canadiens à notre clientèle et de raffermir sa confiance en ces produits. Ensemble, nous voulons faire la promotion du Canada comme source d'aliments sains de grande qualité, produits dans le respect de l'environnement.

Pour obtenir plus d'information, consultez le site **www.agr.gc.ca/lecanadaentete** ou composez le **1-800-O-CANADA**.